

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS

POSTE COMPTABLE DE :

AC EAU

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

M4

BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS

ANNEE 2023

SOMMAIRE

	I. Informations générales		
P. 2	Modalité de vote du mouvement		
	II. Présentation générale du budget primitif avec reprise anticipée des résultats		
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
	III. Vote du budget primitif avec reprise anticipée des résultats		
P. 8-10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 11-12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 17--1	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédits-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
P. 0	Arrêté et signatures		

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'investissement ;
- ~~avec ou~~ sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- budgétaires (délibération N° du)

V. Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1~~

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 684 071,54	8 988 910,70
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	2 695 160,84
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 684 071,54	11 684 071,54

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 750 633,10	3 684 785,54
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	950 100,60	4 368 219,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	6 997 580,43
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 700 733,70	15 050 585,67

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 384 805,24	26 734 657,21
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	3 360 761,00	0,00	3 361 825,00	3 361 825,00	3 361 825,00
012	Charges de personnel	1 418 529,00	0,00	1 511 382,00	1 511 382,00	1 511 382,00
65	Autres charges	3 003 425,00	0,00	2 558 327,00	2 558 327,00	2 558 327,00
Total des dépenses de gestion de service		7 782 715,00	0,00	7 431 534,00	7 431 534,00	7 431 534,00
66	Charges financieres	49 323,00	0,00	152 752,00	152 752,00	152 752,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	521 817,00	0,00	412 000,00	412 000,00	412 000,00
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 377 855,00	0,00	8 029 286,00	8 029 286,00	8 029 286,00
023	Virement sf vers si	33 822,00	0,00	2 596 843,52	2 596 843,52	2 596 843,52
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	153 318,00	0,00	1 057 942,02	1 057 942,02	1 057 942,02
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		187 140,00	0,00	3 654 785,54	3 654 785,54	3 654 785,54
TOTAL		8 564 995,00	0,00	11 684 071,54	11 684 071,54	11 684 071,54
D002 RESULTATS REPORTES		0,00				

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 684 071,54
--	---------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
70	Ventes de produits fabriques, prestations de services, marchandises	8 079 500,00	0,00	7 526 200,00	7 526 200,00	7 526 200,00
74	Subventions de fonctionnement	40 000,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion de service		8 349 500,00	0,00	7 756 200,00	7 756 200,00	7 756 200,00
77	Produits exceptionnels	11 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	100 000,00	0,00	807 000,00	807 000,00	807 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 460 500,00	0,00	8 570 200,00	8 570 200,00	8 570 200,00
72	Production immobilisee	65 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		0,00
042	Operation fonctionnement pour ordre	39 495,00	0,00	403 210,70	403 210,70	403 210,70
Total des recettes d'ordre d'exploitation		104 495,00	0,00	418 710,70	418 710,70	418 710,70
TOTAL		8 564 995,00	0,00	8 988 910,70	8 988 910,70	8 988 910,70
R002 RESULTATS REPORTES		2 695 160,84				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 684 071,54
--	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	540 914,00
--	------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	150 000,00	50 787,60	364 120,00	364 120,00	414 907,60
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	3 193 016,00	899 313,00	1 855 123,40	1 855 123,40	2 754 436,40
Total des dépenses d'équipement		3 343 016,00	950 100,60	2 219 243,40	2 219 243,40	3 169 344,00
16	Emprunts et dettes assimilées	114 930,00	0,00	112 679,00	112 679,00	112 679,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		129 930,00	0,00	112 679,00	112 679,00	112 679,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 472 946,00	950 100,60	2 331 922,40	2 331 922,40	3 282 023,00
040	Operation investissement pour ordre	104 495,00	0,00	418 710,70	418 710,70	418 710,70
Total des dépenses d'ordre d'investissement		104 495,00	0,00	418 710,70	418 710,70	418 710,70
TOTAL		3 577 441,00	950 100,60	2 750 633,10	2 750 633,10	3 700 733,70
D001 RESULTATS REPORTES		0,00				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 733,70
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
13	Subventions investissement	5 343 706,00	4 368 219,70	0,00		4 368 219,70
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		5 343 706,00	4 368 219,70	0,00		4 368 219,70
10	Dotations fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 315 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes financières		4 315 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 658 706,00	4 368 219,70	30 000,00	30 000,00	4 398 219,70
28	Amortissements des immobilisations	153 318,00	0,00	1 057 942,02	1 057 942,02	1 057 942,02
021	Virment sf vers si	33 822,00	0,00	2 596 843,52	2 596 843,52	2 596 843,52
Total des recettes d'ordre d'investissement		187 140,00	0,00	3 654 785,54	3 654 785,54	3 654 785,54
TOTAL		9 845 846,00	4 368 219,70	3 684 785,54	3 684 785,54	8 053 005,24
R001 RESULTATS REPORTES		6 997 580,43				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 050 585,67
--	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	540 914,00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget primitif avec reprise anticipée des résultats + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 361 825,00		3 361 825,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 511 382,00		1 511 382,00
65	AUTRES CHARGES	2 558 327,00		2 558 327,00
66	CHARGES FINANCIERES	152 752,00		152 752,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 000,00		33 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	412 000,00	1 057 942,02	1 469 942,02
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	Virement SF vers SI		2 596 843,52	2 596 843,52
Dépenses d'exploitation - Total		8 029 286,00	3 654 785,54	11 684 071,54

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 684 071,54
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		403 210,70	403 210,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	112 679,00		112 679,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	414 907,60	15 500,00	430 407,60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	2 754 436,40	0,00	2 754 436,40
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 282 023,00	418 710,70	3 700 733,70

+

D001 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 733,70
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	B2

2 - RECETTES (du présent du budget primitif avec reprise anticipée des résultats + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	230 000,00		230 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	7 526 200,00		7 526 200,00
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		15 500,00	15 500,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00		0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 000,00	403 210,70	410 210,70
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	807 000,00		807 000,00
Recettes d'exploitation - Total		8 570 200,00	418 710,70	8 988 910,70

+

R002 RESULTATS REPORTEES	2 695 160,84
---------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 684 071,54
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	4 368 219,70		4 368 219,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00		30 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 057 942,02	1 057 942,02
021	Virement SF vers SI		2 596 843,52	2 596 843,52
Recettes d'investissement - Total		4 398 219,70	3 654 785,54	8 053 005,24

+

R001 RESULTATS REPORTEES	6 997 580,43
---------------------------------	---------------------

+

Affectation aux comptes 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 050 585,67
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 360 761,00	3 361 825,00	3 361 825,00
60224	Fournitures de magasin	300 000,00	250 000,00	250 000,00
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements (à subdiviser comme le 602)	137 445,00	156 100,00	156 100,00
6041	Achats d'études, équipements et travaux - Branchements	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6048	Achats d'études, équipements et travaux - Autres	10 000,00	0,00	0,00
605	Achat d'Eau	720 000,00	810 000,00	810 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	250 000,00	287 500,00	287 500,00
6062	Produits de traitement	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	101 000,00	137 000,00	137 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants, Lubrifiants	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	50 000,00	65 000,00	65 000,00
6111	Sous-traitance générale - Branchements	5 000,00	0,00	0,00
6113	Sous-traitance générale - Analyses	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6114	Sous-traitance générale - Evacuations des Boues	0,00	0,00	0,00
6115	Sous-traitance générale - Interventions sur Réseaux	196 000,00	100 000,00	100 000,00
6118	Sous-traitance générale - Autres	176 321,00	186 500,00	186 500,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61358	Location Matériels et Outillages	10 000,00	11 500,00	11 500,00
6152	Sur biens immobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et Réparation des Batiments et Abords	71 270,00	23 000,00	23 000,00
61523	Entretien et Réparation sur réseaux	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et Réparation des Ouvrages Hydrauliques	87 000,00	96 000,00	96 000,00
61558	Entretien et Réparation Matériels et Outillage	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	42 000,00	0,00	0,00
6183	Documentation technique et pédagogique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6248	Transports Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	300,00	300,00	300,00
6261	Frais d'Affranchissement	0,00	0,00	0,00
62621	frais de télécommunications - Fixe	2 500,00	2 500,00	2 500,00
62622	frais de télécommunications - Portables	4 000,00	8 000,00	8 000,00
62623	frais de télécommunications - Internet	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62628	frais de télécommunications - Autres, Liaisons Louées	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 200,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres Frais, Contrôles Techniques Installations	13 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxe foncière	25,00	25,00	25,00
6356	Red. Occupation Domaine Public	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00
6371	Redevance Prélèvement	145 000,00	131 200,00	131 200,00
6378	Redevance Pollution d'origine domestique	849 500,00	896 000,00	896 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 418 500,00	1 511 382,00	1 511 382,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6218	autre personnel exterieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	6 540,00	6 895,00	6 895,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	10 063,00	10 600,00	10 600,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	4 328,00	4 563,00	4 563,00
6411	Traitements, salaires et appointements	638 044,00	692 866,00	692 866,00
6412	Congés payés du personnel	8 700,00	900,00	900,00
6413	Primes et gratifications	168 282,00	178 812,00	178 812,00
6414	Indemnités et avantages divers	136 632,00	160 142,00	160 142,00
6415	Supplément familial	10 061,00	8 171,00	8 171,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	271 521,00	285 717,00	285 717,00
6452	Cotisations aux mutuelles	32 076,00	31 263,00	31 263,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	52 853,00	56 822,00	56 822,00
6454	Cotisations ASSEDIC	74 121,00	68 054,00	68 054,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	1 923,00	2 082,00	2 082,00
6474	Œuvres sociales	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres Charges Sociales Diverses	3 385,00	4 495,00	4 495,00
648	Autres charges personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	3 003 425,00	2 558 327,00	2 558 327,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6541	Créances admise en Non Valeur	80 000,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances Eteintes	120 000,00	250 000,00	250 000,00
658	Charges Diverses de Gestion Courante	2 795 925,00	2 200 827,00	2 200 827,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	7 782 715,00	7 431 534,00	7 431 534,00
66	CHARGES FINANCIERES	49 323,00	152 752,00	152 752,00
66111	Intérêts des Emprunts et des Dettes	51 031,00	46 464,00	46 464,00
66112	INTERETS ICNE	-1 708,00	106 288,00	106 288,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 000,00	33 000,00	33 000,00
6711	Intérêts Moratoires et Pénalités sur marchés	0,00	5 000,00	5 000,00
6712	Pénalités, Amendes Fiscales et Pénales	2 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres Annulés (sur Ex.Antérieurs)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
675	Valeur nette comptable des actifs cédés	500,00	1 500,00	1 500,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	521 817,00	412 000,00	412 000,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	88 817,00	112 000,00	112 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	433 000,00	300 000,00	300 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	8 377 855,00	8 029 286,00	8 029 286,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement SF vers SI	33 822,00	2 596 843,52	2 596 843,52
	Virement SF vers SI	33 822,00	2 596 843,52	2 596 843,52
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	33 822,00	2 596 843,52	2 596 843,52
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	153 318,00	1 057 942,02	1 057 942,02
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	153 318,00	1 057 942,02	1 057 942,02
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	187 140,00	3 654 785,54	3 654 785,54

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	8 564 995,00	11 684 071,54	11 684 071,54
--	--------------	---------------	---------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	11 684 071,54
------------------------------------	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	230 000,00	230 000,00	230 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements (à	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6459	Rembt sur chgs S.S. et Prévoyance	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	8 079 500,00	7 526 200,00	7 526 200,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 100 000,00	4 544 000,00	4 544 000,00
70123	Contre valeur Redevance Prélèvement	145 000,00	131 200,00	131 200,00
70124	Redevance pour Pollution d'origine domestique	849 500,00	896 000,00	896 000,00
704	Travaux	300 000,00	250 000,00	250 000,00
70611	Redevance Assainissement Collectif	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0,00	0,00	0,00
70613	Participation pour l'Assainissement Collectif	0,00	0,00	0,00
7064	Locations de Compteurs	1 415 000,00	1 435 000,00	1 435 000,00
7068	Produits Accessoires	0,00	0,00	0,00
70681	Réouvertures	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70688	Autres Prestations de Services	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	40 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	40 000,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00	0,00	0,00
758	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00
7583	Produits de gestion (T.Rest.)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	8 349 500,00	7 756 200,00	7 756 200,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 000,00	7 000,00	7 000,00
7714	Recouvrement Créances admises en N.V.	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres Pds Except sur op. Gestion	10 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'actifs	0,00	0,00	0,00
778	Autres Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	100 000,00	807 000,00	807 000,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	0,00	607 000,00	607 000,00
7817	Rep. Prov. Actifs Circulants	100 000,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	8 460 500,00	8 570 200,00	8 570 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
72	<i>PRODUCTION IMMOBILISEE</i>	65 000,00	15 500,00	15 500,00
721	Immobilisations incorporelles	0,00	15 500,00	15 500,00
722	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	65 000,00	0,00	0,00
77	<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part Subvention Investissement virée au Résultat	0,00	0,00	0,00
042	<i>OPERATION FONCTIONNEMENT POUR ORDRE</i>	39 495,00	403 210,70	403 210,70
777	Quote-part Subvention Investissement virée au Résultat	39 495,00	403 210,70	403 210,70
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	104 495,00	418 710,70	418 710,70

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	8 564 995,00	8 988 910,70	8 988 910,70
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R002 RESULTATS REPORTEES	2 695 160,84
---------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	11 684 071,54
------------------------------------	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 000,00	364 120,00	364 120,00
2031	Frais d'études	150 000,00	361 120,00	361 120,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	3 193 016,00	1 855 123,40	1 855 123,40
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21351	Installations générales, agencements, aménagements Batiment d'Exploitation	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique (à subdiviser comme le 2151)	0,00	0,00	0,00
21531	Installations à caractère spécifique - Réseaux Adduction Eau	3 162 916,00	1 803 631,40	1 803 631,40
21532	Installations à caractère spécifique - Réseaux Assainissement	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	13 600,00	6 000,00	6 000,00
2155	Outilsage industriel	3 500,00	5 000,00	5 000,00
21561	Matériel spécifique d'exploitation - Service de Distribution d'Eau	0,00	36 492,00	36 492,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	5 000,00	4 000,00	4 000,00
2182	Matériel de transport	8 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	3 343 016,00	2 219 243,40	2 219 243,40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	114 930,00	112 679,00	112 679,00
1641	Emprunts Bancaires	104 930,00	107 679,00	107 679,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	5 000,00	5 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	15 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	129 930,00	112 679,00	112 679,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 472 946,00	2 331 922,40	2 331 922,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	104 495,00	418 710,70	418 710,70
139111	Subvention Investissement - EAURMC	36 965,00	144 430,00	144 430,00
139118	Subvention Investissement - ETAT	0,00	71 539,04	71 539,04
13912	Subvention Investissement - CDC	0,00	46 317,52	46 317,52
13913	Subvention Investissement - Département	0,00	91 882,76	91 882,76
13914	Subvention Investissement - Communes	0,00	0,00	0,00
13916	Subventions O.E.C.	2 530,00	2 530,00	2 530,00
13917	Subvention Investissement - U.E.	0,00	46 511,38	46 511,38
2031	Frais d'études	0,00	15 500,00	15 500,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
21531	Installation à carac	65 000,00	0,00	0,00
21561	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	104 495,00	418 710,70	418 710,70

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 577 441,00	2 750 633,10	2 750 633,10
+			
RESTES A REALISER N-1			950 100,60
+			
D001 RESULTATS REPORTEES			0,00
=			
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES			3 700 733,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	5 343 706,00	0,00	0,00
1311	Subv. AERMC 2016 rep	0,00	0,00	0,00
13111	Subventions AERMC	3 236 545,00	0,00	0,00
13118	Subventions Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subventions CTC	2 107 161,00	0,00	0,00
1313	Subventions Département	0,00	0,00	0,00
1316	Subventions O.E.C.	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	5 343 706,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 315 000,00	30 000,00	30 000,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	4 285 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	4 315 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	9 658 706,00	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	153 318,00	1 057 942,02	1 057 942,02
28031	Frais études	98 363,00	117 914,00	117 914,00
28033	Frais d'Insertion	1 080,00	2 520,00	2 520,00
28051	Concessions et droit	7 198,00	7 198,00	7 198,00
28121	TERRAIN NU	0,00	0,00	0,00
281355	Batiments administra	0,00	0,00	0,00
281531	Installations à caractère spécifique - Réseaux adduction d'eau	22 577,00	903 941,02	903 941,02
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux ASSNT	0,00	211,00	211,00
28154	matériels industriels	13 972,00	15 002,00	15 002,00
28155	Outillages industriels	656,00	715,00	715,00
281561	Matériel spécifique d'exploitation - See distribution d'eau	6 979,00	7 879,00	7 879,00
28181	Installations générales, Agencements	930,00	1 000,00	1 000,00
28182	Matériels de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériels de bureau	1 392,00	1 391,00	1 391,00
28184	Mobilier	171,00	171,00	171,00
021	Virement SF vers SI	33 822,00	2 596 843,52	2 596 843,52
	Virement SF vers SI	33 822,00	2 596 843,52	2 596 843,52
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	187 140,00	3 654 785,54	3 654 785,54

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	9 845 846,00	3 684 785,54	3 684 785,54
---	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1	4 368 219,70
-----------------------	--------------

+

R001 RESULTATS REPORTEES	6 997 580,43
--------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	15 050 585,67
-----------------------------	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	130.979,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 24 691,95
= Différence ICNE N - ICNE N-1	106 288,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
 02B-812962611-20230407-2023-218-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2023
 Date de réception préfecture : 07/04/2023

[illegible]

Nonal ; montant emprunté à l'origine.

III
Type de taux d'intérêt: F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2023												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				5 475 959,72					107 678,29	46 463,09		130 979,95
1641 Emprunts en euros (total)				4 695 959,72					64 345,29	20 438,73		124 773,53
MON50922EUR001	N		A-1	406 426,34	5,58	F	Taux fixe à 4,96 %	5,032	59 811,91	20 438,73		7 258,88
2005 0454 du 24/3/2005	N		A-1	4 533,38	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 533,38	0,00		
5315156	N		A-1	4 285 000,00	60	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,750				117 514,66
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				780 000,00					43 333,00	26 024,36		6 206,42
Convention CO2183 du 31/3/2010	N		A-1	780 000,00	17,75	F	Taux fixe à 3,37 %	3,463	43 333,00	26 024,36		6 206,42
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		5 475 959,72					107 678,29	46 463,09	0,00	130 979,95

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés) et intérêts décaissés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 475 960 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
Annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.							

Accusé de réception en préfecture
02B-812082611-20230407-2023-218-D
Date de rétrotransmission : 07/04/2023
Date de réception en préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE				A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
		Taux payé		Taux reçu (7)			Charges c/668	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				Avant opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	1 000 € Durée (en année)	n° 124 du 07/02/2019
Linéaire	Ouvrages génie civil – installations lourdes (usines, transfert....)	60 ans	
	Ouvrages génie civil – installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil – installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2023
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	112 000		4 493 931	4 605 931	607 000	3 998 931
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques (Actifs C.A.B.)			4 249 000	4 249 000	607 000	3 642 000
Autres provisions pour risques (Renouvellement)	112 000		244 931	356 931		356 931
.....						
Dépréciation (2)	300 000		721 363	1 021 363	200 000	821 363
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers	300 000		721 363	1 021 363	200 000	821 363
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	412 000		5 215 293	5 627 293	807 000	4 820 293
TOTAL GENERAL	412 000		5 215 293	5 627 293	807 000	4 820 293

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(I)	Libellé (I)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 531 389,70
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 531 389,70
Emprunts et dettes assimilées (A)		112 679,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)	112 679,00
1641	Emprunts Bancaires	107 679,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Transfert entre sections = C + D		418 710,70
Reprises / autofinancement antérieur (C)		418 710,70
2031	Frais d'études	15 500,00
2033	Frais d'Insertion	0,00
21561	Matériel spécifique d'exploitation	0,00
21531	Installation à carac	0,00
139111	Subvention Investissement - EAURMC	144 430,00
139118	Subvention Investissement - ETAT	71 539,04
13912	Subvention Investissement - CDC	46 317,52
13916	Subventions O.E.C.	2 530,00
13913	Subvention Investissement - Département	91 882,76
13914	Subvention Investissement - Communes	0,00
13917	Subvention Investissement - U.E.	46 511,38

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	531 389,70	0,00	531 389,70

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(1)	Libellé (1)	Recettes votées
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III 3 684 785,54
Ressources propres externes (G)		0,00
1021	Dotation	0,00
1068	Autres réserves	0,00
Autres recettes financières (H)		30 000,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00
Transferts entre sections (J)		1 057 942,02
28051	Concessions et droit	7 198,00
281355	Batiments administra	0,00
281531	Installations à caractère spécifique - Réseaux adduction d'eau	903 941,02
28154	matériels industriels	15 002,00
28155	Outillages industriels	715,00
28181	Installations générales, Agencements	1 000,00
28182	Matériels de transport	0,00
28183	Matériels de bureau	1 391,00
28184	Mobilier	171,00
281561	Matériel spécifique d'exploitation - See distribution d'eau	7 879,00
28031	Frais études	117 914,00
28033	Frais d'insertion	2 520,00
28121	TERRAIN NU	0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux ASSNT	211,00
Virement de la sect. exploitation (K)		2 596 843,52
	Virement SF vers SI	2 596 843,52

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	3 684 785,54	6 997 580,43	0,00	3 684 785,54

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	112 679,00
Recettes financières	3 684 785,54
Solde (recettes - dépenses)	3 572 106,54
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	3 572 106,54
Résultat hors charges transférées	3 153 395,84

(1) . Indiquer le signe algébrique

(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Eau Potable (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	3 361 825,00	013	Atténuation de charges	230 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 511 382,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	7 526 200,00
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	2 558 327,00	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	152 752,00	75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles	33 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)	412 000,00	77	Produits exceptionnels	7 000,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	807 000,00
Total des dépenses réelles		8 029 286,00	Total des recettes réelles		8 570 200,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 057 942,02	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	418 710,70
68	Dotation Amortissements	1 057 942,02	72	Production Immobilisée	15 500,00
			77	Reprise Q.P. Subventions	403 210,70
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	2 596 843,52			
Total des dépenses d'ordre		3 654 785,54	Total des recettes d'ordre		418 710,70
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		11 684 071,54	TOTAL GENERAL DE RECETTES		11 684 071,54

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations, inscrire les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif) et les résultats de l'exercice en cours.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif) et les résultats de l'exercice en cours.

Accusé de réception en préfecture
024892962614202304069-2023-218-DE
Date de réception en préfecture : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Eau Potable (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	414 907,60	13	Subventions d'équipement	4 368 219,70
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	2 754 436,40	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
...			23	Immobilisation en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'équipement	0,00	106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	112 679,00	165	Dépôts et Cautionnement	30 000,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	020	Dépenses imprévues	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00	45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
Total des dépenses réelles		3 282 023,00	Total des recettes réelles		4 398 219,70
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	418 710,70	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 057 942,02
13	Subventions d'Investissement	403 210,70	28	Amortissements	1 057 942,02
20	Immobilisation Incorporelle	15 500,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
21	Immobilisation Corporelle	0,00	021	Virement de la section d'exploitation	2 596 843,52
041	Opérations patrimoniales	0,00	Total des recettes d'ordre		3 654 785,54
Total des dépenses d'ordre		418 710,70			
D 001 (4)		0	R 001 (4)		6 997 580,43
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		3 700 733,70	TOTAL GENERAL DE RECETTES		15 050 585,67

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif).

Accusé de réception en préfecture
N° 812964514-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581					4582	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :		Intitulé de l'opération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	
B1.1	

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivité s ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivité s ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
 02B-812962611-20230407-2023-218-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2023
 Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	
	IV
	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II

- (1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
- (2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
- (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS recus	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL							

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises						

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES		IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN			ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP		Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)
Réseau distribution de Monserrato AEP-6031-033-TRX-EXC-EXT-003 AEP-6031-033-ETU-EXC-EXT-004		80 613,80 €		68 126,80 € 12 487,00 €	68 126,80 € 2 497,00 €	- € 9 990,00 €
Travaux Réseau de distribution FEEDER AEP-6031-037-TRX-SEC-EXT-062 / 21T07RAF1 AEP-6031-037-TRX-SEC-EXT-062 / 21T07TIER2 AEP-6031-037-ETU-SEC-EXT-063 / 20A001CI AEP-6031-037-ETU-SEC-EXT-063		3 797 319,00 €		2 359 998,40 € 1 298 115,60 € 123 120,00 € 23 609,00 €	876 754,55 € 200 000,00 € 67 716,00 € 23 609,00 €	600 000,00 € 500 000,00 € - € - €
AEP-6031-353-ETU-EXC-EXT-093 / 18E03BILA AEP-6031-353-TRX-EXC-EXT-094		81 030,51 €		81 030,51 € - €	58 576,91 € - €	- € - €
Canalisation Fibro-Ciment RD80 San Martino AEP-6031-305-ETU-RNT-EXT-078 / 20S01ROC AEP-6031-305-TRX-RNT-EXT-077		1 647 330,50 €		27 330,50 € 1 620 000,00 €	26 805,50 €	- € 972 000,00 €
Canalisation Fibro-Ciment RD80 Santa Maria AEP-6031-309-ETU-RNT-EXT-080 / 20S01ROC AEP-6031-309-TRX-RNT-EXT-079		1 647 330,50 €		27 330,50 € 1 620 000,00 €	26 805,50 €	- € 972 000,00 €
Chemisage Feeder 500 - Tunnel de Bastia AEP-6031-033-ETU-RNT-EXT-167 AEP-6031-033-TRX-RNT-EXT-168 / 22T03TE1 AEP-6031-033-TRX-RNT-EXT-168 / 22T03BM3		486 249,00 €		- € 126 397,00 € 359 852,00 €	- € 126 397,00 € 359 852,00 €	- € - € - €
		7 739 873,31 €	7 524,00 €	7 747 397,31 €	1 160 891,26 €	3 044 000,00 €
						2 029 359,45 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				
N° ou intitulé de l'AE		Montant des AE		Montant des CP		
		Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)
Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20230407-2023-218-DE Date de télétransmission : 07/04/2023 Date de réception en préfecture : 07/04/2023						
22A001K1G1	Polychlorosulfate Aluminium	161 600		161 600	15 804	40 000
22A001G1G1	Chlore	195 216		195 216	24 696	40 000
21T04TE1	Travaux Ouvrages et Réseaux Courant	532 776		532 776	62 488	100 000
		889 592		889 592	102 988	180 000
						426 604

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A+						
Directeur général adjoint des services	CDI						
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							0
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,54	0	20,54	20	0,54	20,54
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		20,54	0	20,54	20	0,54	20,54

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Les codes des emplois sont : A, B ou C.

(3) Les emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de

la fraction de temps de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) ETPT = (a) Emplois à temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				17 122,00		
Dellappina François Baptiste		TECHNIQUE		17 122,00	3-1	CDD de Remplacement
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
néant						
TOTAL GENERAL				17 122,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).

Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-218-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 9
 Nombre de membres présents6.....
 Nombre de suffrages exprimés5.....
 VOTES : Pour5.....
 Contre0.....
 Abstentions1.....

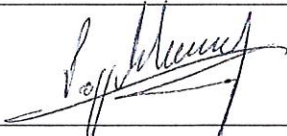
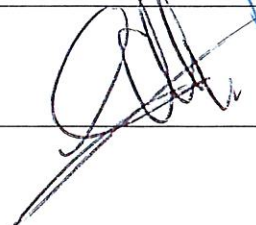
Date de convocation : 30.10.2023

Présenté par le Président,
 A BASTIA le...06/04/2023.....
 Le Président,

Délibéré par le conseil d'Administration, réunion en session ordinaire.

A BASTIA, le...06/04/2023.....

Les membres du Conseil d'Administration

Noms	Prénoms	Signature
SAVELLI	Pierre	
LEONARDI	Jean-Charles	
PADOVANI	Jean-Jacques	
PERETTI	Philippe	
POZZO di BORGO	Louis	
ROMITI	Gérard	
ROSSI	Michel	
TIERI	Paul	
ZUCCARELLI	Jean	

Certifié exécutoire par ...... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ...07/04/2023, et de la publication le ...07/04/2023
 ABASTIA....., le ...07/04/2023

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ..